

# L'assurance s'inspire de la téléphonie mobile

Payer son assurance automobile en fonction de l'utilisation du véhicule : tel est le principe de « easy drive », formule d'assurance qui s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans. Solly Azar Assurances, courtier grossiste en assurances, le présentait ce 17/04 à la presse, à Paris, avec Cobra, société spécialisée dans les solutions télématiques utilisant les technologies GSM/GPS et Bouygues Telecom, opérateur, qui participent à l'opération.

L'assureur promet un prix 30% environ moins cher que la moyenne sur le marché, « *sur un principe qui s'inspire de la téléphonie mobile* » explique Sylvie Langlois, directrice générale opérationnelle de Solly Azar Assurances.

Pour ce prix, l'assuré peut rouler jusqu'à 1000 km par mois, et doit s'abstenir de prendre le volant de minuit à six heures du matin. Au-delà, il payera 30 centimes par kilomètre supplémentaire, et 20 euros par déplacement nocturne. Deux limitations d'usage supposées limiter le risque d'accidents, plus élevé chez les jeunes que chez les autres assurés.

Autre analogie avec la téléphonie mobile : « *l'assuré recevra une alerte vis SMS lorsqu'il aura parcouru 800 km dans le mois, et il dispose d'un extranet pour suivre sa consommation* » poursuit Sylvie Langlois.

## **Feu vert de la Cnil**

Cette solution sera disponible mi mai, car les obstacles réglementaires sont levés, d'après Sylvie Langlois. « *La Cnil a une position très claire. Il ne faut pas se substituer aux autorités pour déterminer si l'assuré commet des fautes, et de ne pas empiéter sur la vie privée des automobilistes. Or, les principes sur lesquels nous nous appuyons ne sont pas intrusifs* », précise-t-elle . « *La commission nous a simplement demandé de préciser certains points comme la durée de conservation des données* » renchérit David Tuchant, directeur général de Cobra France.

Concrètement, la voiture de l'assuré sera doté d'un boîtier, dont la location est comprise dans le prix, mais dont il doit payer la pose (49 euros). L'accessoire, qui comporte des antennes GPS et GSM intégrées, est étanche. Il a été développé par Cobra, société spécialisée dans les solutions de télématiques utilisant les technologies GSM/GPS. Les données de kilométrage parcouru et les horaires sont enregistrées, puis transmises sur une plate forme télématique sécurisée hébergée en Suisse chez Sunrise. Elles y sont agrégées et retransmises à l'assureur.

C'est le réseau de Bouygues Telecom qui a été choisi pour la transmission des données, y compris en dehors de la France, dans les 95 pays où l'opérateur a conclu un accord de roaming GPRS avec un opérateur étranger. « *Nous avons déjà de nombreuses applications dans ce domaine, comme par exemple pour les velib, à Paris, dont nous équipons 75% des bornes* » précise Thierry Vitoux, directeur de développement pour Bouygues Telecom. Cette formule existe aux Etats-Unis depuis 1996, et a été déployée en Italie et au Royaume Uni.